



## Licence Lettres

### Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

| Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Lettres. 2016, Université de Nantes. hceres-02037745

**HAL Id: hceres-02037745**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037745>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

## Rapport d'évaluation

### Licence Lettres

- Université de Nantes

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2015-2016

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Lettres, langues, sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université de Nantes

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Lettres* de l'Université de Nantes, portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) de Lettres et langages, a pour objectif de former des enseignants des premier et second degrés, mais elle prépare aussi aux métiers du livre, aux métiers de la communication et de l'information, de l'administration, de la culture et du tourisme, grâce à l'ouverture de la formation sur des disciplines voisines (comme l'histoire ou l'histoire de l'art) ou à la mise en œuvre de cours plus techniques, voire préprofessionnalisants.

Il s'agit d'une licence de lettres généraliste, qui étudie dans la diachronie littératures antiques, française et comparée et qui privilégie l'apprentissage des langues vivantes.

Elle propose trois parcours : *Lettres modernes*, *Lettres classiques* et *Sciences du langage* – qui permet l'intégration de la licence mention *Sciences du langage* en troisième année (L3).

Il s'agit d'une formation en présentiel. La poursuite d'études est assurée par l'offre de différents masters : spécialité *Sciences du langage* du master *Langues et langages*, masters *Archéologie et histoire*, *Information et communication*, en sus des masters *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) ou recherche, plus traditionnels, comme le master *Lettres et philosophie*.

## Synthèse de l'évaluation

La licence *Lettres* de l'Université de Nantes assure une formation solide et complète en lettres modernes et en lettres classiques sur les trois années du cursus. Le parcours *Sciences du langage*, quant à lui, est présenté dans le cadre de la licence *Sciences du langage*, le dossier est donc muet à son propos. L'ouverture de la mention *Lettres* sur d'autres disciplines grâce à l'existence d'options, élargit ses perspectives et diversifie les compétences de l'étudiant. La construction du cursus est conforme au principe de spécialisation progressive : à un tronc commun consacré aux enseignements fondamentaux (littératures et langue française, latine ou grecque, méthodologie) s'ajoutent des options qui diffèrent en fonction des parcours choisis, et ce dès le deuxième semestre : « littérature et art », « civilisations de l'antiquité » pour les *Lettres classiques* ; « approfondissement littéraire », « professorat des écoles », « information-communication » pour les *Lettres modernes*. L'option préprofessionnalisante « métiers du livre », quant à elle, est commune aux deux parcours de *Lettres modernes* et de *Lettres classiques*. L'atout majeur de la formation est donc de diversifier les débouchés, notamment en assurant une préprofessionnalisation dans le domaine des métiers du livre. Cette ouverture sur l'environnement socio-professionnel mais aussi socio-culturel constitue un indiscutable atout, qui lui assure un rayonnement que traduit la nette augmentation des flux étudiants. Il faut souligner l'importance accordée aux langues vivantes par la richesse de l'offre, la possibilité de suivre une deuxième langue vivante en première année de licence (L1), la possibilité de certification en langue niveau B2 ou l'existence d'une mention *Lettres-Langues* ouverte récemment.

Son pilotage clairement organisé prend en compte l'avis des étudiants, dont l'intégration dans la formation et l'autonomie sont par ailleurs encouragées par tout un ensemble de dispositifs de mise à niveau ou d'incitation à l'autoévaluation.

Quelques points d'attention méritent toutefois d'être soulevés. La dimension internationale de la formation, notamment par le biais des mobilités étudiantes, semble ténue. Ensuite, aucun chiffre concernant les stages n'est donné, ce qui tend à montrer qu'il s'agit là d'un mode de formation inexploité. Enfin, si la présence d'une option « métiers du livre » paraît particulièrement intéressante, il aurait été utile de savoir combien d'étudiants sont concernés et ce qu'ils deviennent.

Points forts :

- Formation complète et de qualité, dynamisée par son ouverture pluridisciplinaire et par le système de parcours et de spécialisations décloisonnant qu'elle met en œuvre.
- Importance de la politique des langues.
- Souci marqué pour la préprofessionnalisation grâce à l'existence de l'option « métiers du livre », ce qui favorise la prise d'autonomie de l'étudiant.

Points faibles :

- Absence de dynamique à l'international, paradoxale eu égard à l'importance de la politique des langues.
- Stages facultatifs prévus dans la maquette mais trop marginaux.
- Poursuite d'études en « métiers du livre » non précisée.

Recommandations :

La mobilité étudiante pourrait être encouragée par une politique d'échanges plus dynamique de la part des enseignants. Des dispositifs pédagogiques sont à imaginer pour intégrer les stages facultatifs au cursus. Il conviendrait également d'améliorer le suivi des diplômés.

## Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La licence mention <i>Lettres</i> est clairement centrée sur l'étude des littératures, étudiées dans leur diversité linguistique et culturelle (littératures antiques, littératures française et comparée) et dans la diachronie (de l'antiquité à nos jours). Les enseignements sont construits de manière à permettre aux étudiants d'acquérir des compétences dans les domaines de la synthèse, de la rédaction, de l'argumentation. En outre, la formation a pour objectif d'élargir les perspectives et de situer l'étude des lettres dans le champ plus vaste des humanités (histoire ou histoire de l'art pour les lettres classiques, théâtre, cinéma ou communication pour les lettres modernes), cette orientation s'infléchissant différemment en fonction des différents parcours proposés.</p> <p>Ils sont au nombre de trois : <i>Lettres modernes</i>, <i>Lettres classiques</i>, <i>Sciences du langage</i> (en première et deuxième année de licence - L2). Ce dernier parcours prépare à une réorientation puisqu'il prévoit l'intégration de la licence mention <i>Sciences du langage</i> en troisième année avec une poursuite d'études possible dans la spécialité <i>Sciences du langage</i> du master <i>Langues et langages</i>.</p> <p>La construction du cursus est conforme au principe de spécialisation progressive : la première année est relativement indifférenciée (avec un tronc commun pour les enseignements fondamentaux). Les enseignements transversaux sont mutualisés au niveau de l'UFR. L'infléchissement du cursus se produit dès le deuxième semestre (S2), avec l'offre de « spécialisations », sous forme d'options : « littérature et art », « civilisations de l'antiquité » pour les <i>Lettres classiques</i>, « approfondissement littéraire », « professorat des écoles » pour les <i>Lettres modernes</i>. Certaines de ces options sont offertes à plusieurs parcours, comme celle, préprofessionnalisante, des « métiers du livre », qui est commune à <i>Lettres modernes</i> et <i>Lettres classiques</i>. L'existence d'une option « information-communication » en <i>Lettres Modernes</i> enrichit en outre l'offre et les débouchés.</p> <p>On vise une diversification des débouchés (concours de l'enseignement, métiers du livre, métiers de la communication et de l'information, de l'administration, de la culture et du tourisme) grâce à l'ouverture sur des disciplines voisines (comme l'histoire ou l'histoire de l'art) ou la mise en œuvre de cours plus techniques.</p>
---	--

	<p>La poursuite d'études est assurée par l'offre de différents masters : <i>Sciences du langage</i> (pour les étudiants qui ont intégré en troisième année la licence <i>Sciences du langage</i>), <i>Archéologie et histoire</i>, <i>Information et communication</i>, en sus des masters <i>MEEF</i> ou recherche (master <i>Lettres et Philosophie</i>).</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La formation est adossée à deux unités de recherche : L'AMo (L'Antique, le Moderne, équipe d'accueil, EA 4276) et le CRHIA (Centre de recherche en histoire internationale et atlantique, EA 1163).</p> <p>L'articulation des différents enseignements disciplinaires disponibles à l'intérieur de l'UFR Lettres et langages, mais aussi dans d'autres composantes du champ <i>Lettres, langues, sciences humaines et sociales</i> (LLSHS), est bien exploitée dans ces différents parcours. Par ailleurs, à l'échelle du champ <i>LLSHS</i>, existe la licence <i>Lettres Langues</i> (parcours <i>Lettres-Anglais, Lettres-Allemand, Lettres-Espagnol et Lettres-Italien</i>) qui permet une mutualisation partielle des contenus puisqu'elle combine les enseignements fondamentaux de la licence <i>Lettres</i> à ceux des différentes licences de langues vivantes. Le dossier signale l'existence de liens multiples établis avec les partenaires culturels de la région (théâtre, musique), mais on ignore comment ces partenariats s'articulent avec les contenus disciplinaires.</p> <p>Des offres analogues existent à l'échelle de la région, mais seules les universités d'Angers et de Brest proposent une formation en lettres classiques. L'Université de Nantes présente donc l'avantage d'offrir des cursus complets et cohérents sur le même site. De plus, la variété des options et la solidité de l'équipe pédagogique en lettres classiques (10 enseignants-chercheurs) constituent un réel pôle d'attractivité, qui s'affirme au-delà des seules filières « Lettres ».</p> <p>L'ouverture pluridisciplinaire assurée par les différentes options est un autre atout propre à assurer le rayonnement de cette licence.</p>
<p>Équipe pédagogique</p>	<p>L'équipe de lettres modernes composée de 91 intervenants, est diversifiée. Elle comprend 23 enseignants-chercheurs (EC) du département de lettres modernes (neuf professeurs - PR - et 14 maîtres de conférences - MCF), 24 EC issus des autres départements de l'UFR Lettres et langages et quatre EC en provenance d'autres UFR ou de l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE). Elle comprend aussi quatre professeurs agrégés (PRAG) ou professeurs certifiés (PRCE), neuf doctorants (dont deux allocataires) et des chargés de cours : 11 enseignants du second degré. Elle comporte également des professionnels : quatre bibliothécaires et archivistes. La formation en langue, littérature et culture de l'antiquité comprend les enseignants-chercheurs du département de lettres classiques (trois PR et sept MCF), un PR et un MCF du département de philosophie, deux PR et cinq MCF du département d'histoire (UFR Histoire, histoire de l'art et archéologie), trois doctorants, cinq agrégés de classes préparatoires et du second degré. Au total, sept UFR et composantes de l'Université interviennent (Lettres et langages ; Langues et cultures étrangères ; Histoire, histoire de l'art et archéologie ; Sociologie ; Sciences et techniques des activités physiques et sportives ; ESPE ; Institut universitaire de technologie de Nantes).</p> <p>Les options préprofessionnalisantes, comme « métiers du livre » et « communication » bénéficient de l'intervention de professionnels recrutés dans l'Université de Nantes ou dans la région. Douze professionnels sont sollicités (responsable de bibliothèque, éditeur indépendant, journaliste indépendant etc.) pour un volume horaire souvent modeste (de 6 à 18 heures) mais certaines interventions entre 24 et 32 heures concernent la presse écrite, la vidéo ou l'édition. On peut saluer cette diversité qui est une richesse.</p> <p>Le pilotage de la formation est bien structuré : directeurs de départements (de Lettres modernes, de Lettres classiques, de Sciences du langage), de sections lorsqu'elles existent (ce qui est le cas en Lettres modernes), de niveaux d'enseignement (L1, L2, L3) et d'options. Il prévoit la participation des étudiants (délégués) lors des conseils pédagogiques (deux par an), qui sont distincts des réunions pédagogiques organisées à l'issue des examens.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Le recrutement se fait à l'échelle de la région Pays de la Loire.</p> <p>Les effectifs de la licence <i>Lettres</i> (267 inscrits en L1, 139 en L2 et 139 en L3 pour l'année 2014-2015) sont en augmentation (y compris pour les <i>Lettres classiques</i> : en quatre ans, on passe de 33 à 56 inscrits) et les abandons en fin de L1 sont moins nombreux qu'auparavant. On note</p>

	<p>néanmoins une déperdition de plus de 50 % entre la L1 et la L2. En revanche, la stabilité relative des effectifs entre la L2 et la L3 et les taux de réussite en L2 (75 % en <i>Lettres modernes</i>) et en L3 (87 % en <i>Lettres modernes</i>) sont des indicateurs tout à fait satisfaisants. On ne dispose pas de données chiffrées indiquant le taux de réorientation en <i>Sciences du langage</i> en L3.</p> <p>La poursuite d'études se fait essentiellement en master : 82,4 % des étudiants en <i>Lettres classiques</i> entrent ainsi dans un master de l'établissement (89,3 % en master <i>Lettres et philosophie</i> et 10,7 % en master <i>MEEF Lettres classiques</i>). Mais on manque d'informations pour les autres étudiants car aucune enquête n'est menée.</p>
--	--

Place de la recherche	<p>L'équipe pédagogique comporte une majorité d'enseignants-chercheurs, actifs dans leurs laboratoires respectifs. On note la présence d'un membre de l'Institut universitaire de France (IUF) dans l'équipe et les cours sont attribués en fonction des domaines de recherche de chacun.</p> <p>Le parcours <i>Lettres classiques</i> est particulièrement soucieux d'offrir une initiation à la recherche en L3, avec la mise en place d'une initiation aux méthodes de la recherche. Il est dommage que cette initiative ne soit pas généralisée.</p>
Place de la professionnalisation	<p>L'option « métiers du livre » et l'option « communication » sont des enseignements préprofessionnalisants, assurés par l'intervention de professionnels. En revanche, aucune sensibilisation particulière n'existe pour les autres options des parcours de <i>Lettres modernes</i> et de <i>Lettres classiques</i>.</p> <p>La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est très détaillée. Elle mentionne compétences (générales et par parcours) et débouchés, passerelles et contenus.</p> <p>Le contact avec le milieu culturel est favorisé par les collaborations régulières (théâtre, musique, cinéma) établies par l'Université.</p> <p>L'ouverture sur le milieu socio-culturel et les milieux professionnels est favorisée.</p>
Place des projets et stages	<p>Les stages sont obligatoires en L3 pour l'option « métiers du livre ». Il s'agit de stages d'observation de trois semaines, suivis d'un rapport de stage. Par ailleurs, tout un dispositif existe pour favoriser les stages facultatifs (conventions, existence d'une unité d'enseignement - UE - facultative pour leur validation, aide de la cellule locale d'insertion professionnelle), mais il semble peu efficace. Le dossier ne fait état d'aucune donnée chiffrée à ce sujet.</p>
Place de l'international	<p>Le dispositif est en place pour favoriser les échanges : responsable de la mobilité internationale, nombreux accords Erasmus ou bilatéraux (il faut souligner l'existence d'un partenariat Erasmus Mundus avec l'Université de Tucuman en Argentine, dont rien n'est dit par ailleurs). Mais il semble avoir peu de succès. On ne dispose pas de données chiffrées, mais on déplore dans le dossier que le programme Erasmus soit peu utilisé par les étudiants de <i>Lettres modernes</i>. En <i>Lettres classiques</i>, la politique est de n'autoriser la mobilité étudiante qu'en master. Rien n'est dit des missions à l'étranger des enseignants. On regrette l'absence d'une vraie dynamique dans ce domaine.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Il est possible de se réorienter à la fin du premier semestre et les changements de parcours sont possibles tout au long du cursus (de <i>Lettres classiques</i> vers <i>Lettres modernes</i>, et de <i>Lettres modernes</i> vers <i>Lettres classiques</i> à partir du S2). De manière générale, la structure de la licence <i>Lettres</i> favorise les passerelles et la réorientation, par exemple entre <i>Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)</i> et <i>Lettres Modernes</i>. Ces passerelles sont aussi favorisées par la diversité des niveaux proposés en langues vivantes ou anciennes (trois niveaux en <i>Lettres modernes</i>). Le choix du parcours <i>Sciences du langage</i> permet d'intégrer la licence <i>Sciences du langage</i> en L3.</p> <p>De façon plus générale, la mise à niveau des étudiants est facilitée par cette adaptabilité (modulation des enseignements par niveaux - y compris en ancien français). Il existe aussi des UE en L1 et L2 susceptibles de préparer au concours d'orthophonistes.</p>

	<p>Les pratiques peuvent différer dans le détail d'un parcours à l'autre, pour autant, cette licence est bien pensée pour faciliter la mise à niveau des étudiants et leurs réorientations. En <i>Lettres classiques</i>, les effectifs permettent la mise en place d'entretiens individuels en cas d'échec en fin de semestre.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Il n'existe pas de formation à distance dans cette licence. Les dispositifs habituels pour les étudiants en situation de handicap, salariés, ou sportifs de haut niveau sont en place. Les reprises d'étude par validation des acquis de l'expérience (VAE) sont possibles et la licence accueille des salariés en formation continue (FC).</p> <p>Il faut souligner l'importance accordée aux langues vivantes : richesse de l'offre, possibilité de suivre une deuxième langue vivante en L1, possibilité de certification en langue niveau B2, existence d'une mention <i>Lettres-Langues</i> ouverte récemment.</p> <p>Le point remarquable est l'utilisation de la plate-forme Madoc, qui propose par exemple des documents iconographiques qui sont le support de certains cours.</p> <p>La préparation à la certification C2i (certificat informatique et internet) est obligatoire.</p>
<p>Évaluation des étudiants</p>	<p>Les modalités d'évaluation sont variées, elles veillent à accorder une place tant à l'écrit qu'à l'oral et les types d'exercices sont diversifiés : écrit et oral, contrôle continu et examen terminal dans chaque UE. Les principes de compensation sont effectifs au sein de l'UE, au sein du semestre, au sein de l'année.</p> <p>Les crédits européens (ECTS) sont répartis par multiples de trois en fonction du volume horaire des UE, mais surtout en fonction de la nature obligatoire ou optionnelle des enseignements.</p> <p>Les jurys d'examen par année sont en place dans chaque parcours.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Le portefeuille de compétences correspond au parcours ou à la spécialisation choisis. Une grande attention est portée à l'acquisition des compétences, à sa mise en forme lisible, consultable à tout moment par l'étudiant (outil de gestion des compétences). L'autonomie de l'étudiant est en outre encouragée : celui-ci peut construire son propre dossier numérique de compétences en utilisant le e-portfolio de l'Université.</p> <p>Il faut saluer l'implication des étudiants dans ce domaine.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Des dispositifs sont en place (comme le Service universitaire d'information et d'orientation ou l'Observatoire de la vie étudiante), mais ils ne permettent pas, en licence, de suivre le devenir des étudiants qui ne choisissent pas la poursuite d'études dans un master de l'établissement.</p> <p>Les enseignants, quant à eux, font preuve d'inventivité en utilisant les réseaux sociaux pour garder le contact avec les étudiants sortants (il s'agit d'« une sorte d'association d'anciens élèves »), mais ces repères restent fragiles.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Le conseil de perfectionnement est pluridisciplinaire ; il est mis en place au niveau de l'UFR Lettres et langages et comporte des enseignants de l'UFR et des membres de la société civile.</p> <p>A l'échelle de la licence, interviennent des conseils pédagogiques (par année et parcours). Ils prennent en compte les remarques des étudiants, qui jouent un rôle actif dans l'élaboration des maquettes.</p> <p>La pratique des questionnaires anonymes en fin de semestre permet de recueillir régulièrement les remarques des étudiants sur les enseignements, ce qui contribue efficacement à la réflexion. Cette pratique ouverte instaure un vrai dialogue qui contribue à l'amélioration de la formation.</p>



# Observations de l'établissement



UNIVERSITÉ DE NANTES

Nantes, le 30 mai 2016

Haut Conseil de l'Evaluation de la  
Recherche et de l'Enseignement Supérieur

**Suivi par** : Soizic GOURDEN  
Direction des Etudes et de la Vie Universitaire  
[Soizic.gourden@univ-nantes.fr](mailto:Soizic.gourden@univ-nantes.fr)  
+33 (0) 240998407

**Objet:** Retour sur le rapport d'évaluation de la Licence : lettres

L'université de Nantes remercie l'HCERES et l'ensemble des évaluateurs pour le travail qu'ils ont réalisé. Les remarques et recommandations seront d'une aide précieuse dans le cadre de la mise en œuvre de la future offre de formation de l'Université de Nantes.

Vous trouverez ci-après les réponses des responsables de formations ou de composante aux interrogations formulées dans les rapports et les commentaires sur les recommandations communiquées.

En vous remerciant pour l'attention que vous porterez à ces retours, je vous prie de croire en l'assurance de ma considération la meilleure.

Pour le Président et par délégation,

Le Vice-Président Formation et Vie  
Universitaire

Dominique AVERTY



UNIVERSITÉ DE NANTES

## Éléments de réponse aux rapports d'évaluation de l'HCERES

### Identification de la formation :

<b>Champ de formation</b>	LLSHS
<b>Type (Licence, LP, Master)</b>	Licence
<b>Intitulé du diplôme</b>	Lettres
<b>Responsable de la formation</b>	Sophie Van Laer / Régis Tettamanzi

### Observations :

p. 5 : pour les partenariats avec les structures culturelles, on peut citer le cours « Questions sur l'art » fait en lien avec les expositions du Musée des Beaux-arts de Nantes, et qui se déroule *in situ*. D'autre part, des spectacles du TU- scène de recherche et de création contemporaine sont pris comme supports de cours.

p. 6 : 2 IUF dans l'équipe (Eugenio Amato et Anne Teulade, non mentionnée dans le tableau récapitulatif)